

ABONNEMENTS :
1 mois 10 fr.
3 mois 28 fr.
6 mois 52 fr.
1 an 96 fr.

5 C. VINGT-TROISIÈME ANNÉE NUMÉRO 8150
5 C.
LE MONTPELLIER : RUE HENRI GUINIER, 1
PARIS, 131, RUE MONTMARTRE

INSÉRATIONS :
Annonces, 75 c. la ligne. — Réclames, 1 fr. 50. — Faits divers, 2 fr. 50.
Croniques locales, 4 francs.
Ces prix subissent une réduction dégressive en rapport avec le nombre des insertions.
Sur les Annonces, s'adresser à l'Administration, à Montpellier ; à la Succursale, 131, rue Montmartre, à Paris ; chez tous les Correspondants du Journal et aux Agences de Publicité.

DÉLÉGATIONS ALGÉRIENNES

Le vous ai signalé, dans un précédent article, l'énorme importance que pouvait avoir pour l'Algérie, la série de réformes administratives préparées par le nouveau gouverneur général, M. Lafferrère.

Avant de prendre possession de son poste, M. Lafferrère a tenu à préciser l'étendue de ses pouvoirs et, en même temps, à assurer, par des mesures de haute justice, une plus grande prospérité à la colonie.

Voici sommairement en quoi consiste l'innovation introduite par le nouveau gouverneur général.

Désireux, ainsi qu'il l'indique, de s'assurer le concours d'opinions libres, d'avis éclairés et de vœux réfléchis, émis par des représentants directs des contribuables algériens, sur toutes les questions d'impôts qu'il propose la création de délégations qui seraient consultées par le gouvernement de l'Algérie sur les affaires de cette nature.

Les colons, les contribuables citoyens, français autres que les colons, enfin les indigènes musulmans seront appelés, chacun de leur côté, à former trois délégations distinctes, délibérant séparément, et donnant leur avis sur les questions de taxes et d'impôts qui leur seraient soumises.

Je n'entre pas dans le détail de la formation de ces corps consultatifs, formation qui diffère selon qu'il s'agit des Français ou des indigènes ; mais j'insisterai sur cette heureuse application de l'Algérie du principe que nul n'est tenu à payer l'impôt qu'il n'a pas consenti par lui-même ou par ses délégués.

Ce n'est, il est vrai, qu'un commencement, une ébauche d'application, puisque les délégations auront seulement voix consultative et non délibérative, et ne pourront pas, comme au Parlement, imposer leur volonté au pouvoir exécutif.

Mais il est juste de reconnaître que c'est un pas en avant dans cette direction, une première tentative, encore incomplète, de gouvernement représentatif, une fenêtre ouverte sur l'autonomie administrative de l'Algérie.

Peut-être est-il étonnant d'aller plus loin pour le moment ; mais il est non moins certain qu'on ne devra pas s'arrêter là, qu'à mesure que se formera l'esprit public dans nos colonies, il faudra aller plus loin, aller jusqu'au bout.

Ce bout, pourquoi hésiter à le dire ? c'est l'autonomie dans toute son étendue, en tant qu'elle ne touche pas à l'intégrité et à l'unité de la patrie.

L'on se plaint continuellement de l'infériorité des colonies françaises, comparées aux colonies anglaises, dont la prospérité est incontestablement supérieure.

A cela, les gens à courte vue ont trouvé une explication d'autant plus facile qu'elle n'explique rien. Les Français, a-t-on dit, n'ont pas l'esprit colonisateur.

Pas l'esprit colonisateur, ces Français qui, au XVIIIe siècle et au XVIIIe, ont créés ces merveilleuses et florissantes colonies du Canada, de la Louisiane, des Antilles, de Bourbon et de l'île de France !

Pas colonisateur, ce pays de Champlain et du Duplex, de ce grand Duplex à qui les Anglais ont emprunté de toutes pièces le système qui leur a permis de constituer si rapidement, si habilement, si savamment, leur empire des Indes !

Si aujourd'hui notre race semble avoir perdu ces qualités d'autrefois, ce n'est pas à elle qu'il faut s'en prendre, mais à cette manie de centralisation à outrance, utile sans doute, alors qu'il a fallu constituer la France et lui donner son unité, mais déplorablement funeste quand on a voulu l'appliquer aux colonies.

Quel encouragement veut-on qu'ils aient, ces malheureux colons, quand ils se heurtent dès le début de leur établissement à toutes les tracasseries, à toutes les embûches, à toutes les lenteurs des bureaux, à toutes les chinocheries d'une administration qui n'a pour règle que l'uniformité.

Les mœurs et les lois qui en émanent ne sont qu'une question de latitude. Ne forcez pas les Français d'Afrique ou d'Indo-Chine à vivre sous la même réglementation que les Français de France ; laissez-les chercher eux-mêmes ce qui leur convient, trouver les usages et les coutumes adéquates au climat sous lequel ils vivent, et nos colonies n'auront rien à envier aux colonies britanniques.

La voie est ouverte ; qu'on s'y engage résolument, et la France d'Outre-Mer, débarrassée de ses lièges, sera certainement plus florissante et n'en sera pas moins française.

Au Jour le Jour

Un événement d'une importance capitale, un heureux événement, hâtons nous de le dire, a marqué la journée d'hier. C'est la proposition solennelle faite par le Par de réunir une conférence internationale pour discuter la réduction des armements excessifs et le maintien de la paix générale.

On lira plus loin ce document, dont chaque ligne, dont chaque mot a une signification considérable, où tout ce qu'il fallait dire sur les dangers de la guerre est dit avec une netteté qui ne laisse place à aucune équivoque.

Serions-nous à la veille de ne plus voir consacrer aux préparatifs d'une lutte effrayante par ses conséquences, les sommes énormes dont l'instruction publique, dont l'agriculture, dont le commerce et l'industrie de tous les peuples ont si grand besoin ?

Approcherions-nous enfin du jour où les bruits de bataille ne retentiront plus à nos oreilles, et l'Exposition universelle de 1900 serait-elle, comme on l'a souvent souhaité, mais comme on n'a guère osé l'espérer jusqu'ici, la véritable fête de la paix ?

Le rêve est peut-être trop beau pour qu'il puisse être réalisé. Mais qui sait, cependant, si l'initiative hardie qui vient d'être prise par le Tsar, n'aura pas une influence heureuse sur les directions de la politique internationale ?

Nous ne tarderons pas à savoir, en tous cas, comment la proposition du Tsar a été accueillie par les gouvernements européens, et les premiers commentaires qui nous seront transmis par le télégramme donneront de précieuses indications sur la bonne volonté de ces gouvernements.

Nous prions nos correspondants et toutes les personnes qui ont des communications à nous adresser de vouloir bien écrire que sur le recto et le verso.

Nous prions aussi de laisser un intervalle assez grand entre les lignes de façon de faciliter la correction des originaux. De plus, il est indispensable lorsque la communication comprend plusieurs feuillets, que ces feuillets soient exactement numérotés, et que le titre de la correspondance soit répété au-dessus du numéro de chaque feuillet.

Nous demandons instamment à nos correspondants de se conformer à ces instructions.

Toute communication écrite sur le recto et le verso subit nécessairement

un retard, puisque nous sommes obligés de la faire recopier, pour faciliter le travail de la composition.

OPINIONS

L'ARTICLE DU JOUR

(De «La Lanterne»)
Par spécial Paris, 28 août

LES FORCES ALLEMANDES

On annonce que le Reichstag sera saisi à la rentrée d'une demande de crédits pour la création de quarante-trois bataillons. Il y avait longtemps que l'Allemagne n'avait augmenté ses forces militaires ; c'était à croire qu'elle renouçait à maintenir la prédominance du nombre de ses combattants sur les autres nations rivales. On y était d'autant plus encouragé, que, l'an dernier, le gouvernement prussien avait formellement déclaré qu'il ne songerait pas à recourir à de nouvelles formations d'infanterie.

Il est vrai que cette rassurante parole intervenait au cours d'une manœuvre de stratégie parlementaire. L'empereur Guillaume s'était mis en tête de faire de l'empire une puissance navale de premier ordre.

Le goût du formidable le hante. Il ne conçoit pas vulnérable. Bismarck, évincé du pouvoir, y a laissé sa pensée dominatrice, le défi qu'il a porté au monde est gardé fidèlement par l'héritier de ce qui a continué, jusqu'à par delà de la mort, à appeler son maître. La paix devenue un armement sans trêve, un hérissement de glaives toujours hors du fourreau, une veille de bataille ; la paix devenue l'hallucinant terreur des batailles, l'indépassable horreur des charniers, ce fut le rêve du grand père, c'est forcément le calcul de celui-ci.

Il y a, en effet, cette différence entre les deux systèmes ; le premier fut tout entier occupé à la refonte de l'unité allemande, au jeu des combinaisons diplomatiques, en vue de bénéficier des fautes ou des faiblesses des Etats concurrents, jaloux ou ennemis de la Prusse, pour fonder la puissance politique. Le second est non après l'effort guerrier, derrière le cuirasse de la puissance industrielle et commerciale, il a adapté ses armées et sa diplomatie à l'incessante extension du marché allemand.

A l'ombre du colosse, viennent se ranger chaque jour de nouveaux clients, et comme il ne se flatte pas d'une protection sans récompense, il se fait payer comptant un geste, une parole, une démarche. Sous ses ailes de platin, sous le phraséon vieux jeu et démesuré, l'homme cache un politique sûr, spontané, au coup d'oeil précis.

Certaines visites à un ambassadeur suivant coup sur coup, une grande nouvelle, est aujourd'hui récompensée d'un succès en Orient.

La Turquie se fait allemande, pas assez vite à son propre souhait. Et ceux que nous lui avons abandonnés, qui étaient nos clients fidèles, se demandent si leur aile n'est pas aussi la tige de l'Allemagne. Ils ne voient plus que cette ressource de se livrer à l'allée de leur horizon, rêvant d'une influence pondératrice et humaine, capable au jour du danger, de s'exercer sur lui.

André ; tandis que nos exportations diminuent avec notre domaine traditionnel d'action politique, la pensée de Guillaume poursuit son but, suivant une méthode rigoureuse.

Il lui fallait une flotte. Les résistances du Reichstag ont été vaincues. Il ne demandait qu'à être rassuré, il l'a été par ces déclarations initiales de celles du chancelier.

Le ministre de la guerre s'en est chargé. Il écartait résolument l'éventualité d'une augmentation de l'effectif de l'infanterie. A peine un an s'est écoulé, et ces augmentations il les réclame. C'est vingt-deux mille cinq cents hommes qu'il s'agit d'ajouter, sans compter les officiers ; elles coûteront 17 millions 1/2 de francs au budget annuel. En outre, il va falloir acheter des terrains, construire des casernes, soit plus de vingt-cinq millions de francs. Comment le Parlement accueillera-t-il cette nouvelle proposition ?

Se souviendra-t-il des engagements pris l'année dernière devant lui ? Il est vrai, elle, madame la comtesse va rester seule ?

— Oui, ne t'inquiète pas de ça. Je sortirai peut-être pour aller chez les Dames Augustines où je déjeunerai. Dans tous les cas, une journée de solitude ne me sera pas désagréable, au contraire.

Charlotte ne demandait pas mieux que d'aller faire un petit voyage à Paris, elle n'insista donc pas énormément, et fut vite prête à partir.

Bérenère lui remit une certaine somme.

— J'ai une petite note à payer chez la tailleur, lui dit-elle, tu la lui demanderas, et tu me la rapporteras cette après-midi acquittée.

Vers neuf heures et demie, la comtesse de Linères se présenta chez la propriétaire du pavillon qu'elle habitait.

qu'il a été renouvelé depuis. Guillaume s'est souvenu de cette parole de Machiavel : « c'est au début d'un règne, qu'il faut exercer les cruautés ».

On dit que l'expérience est le fond de la sagesse ; il faut craindre que ce ne soit le fonds de la faiblesse du nouveau Reichstag. Il salt comment on est venu à bout de la résistance de ses devanciers. Ne manquera-t-il pas de confiance dans ses moyens, et ne cédera-t-il pas tout de suite, de peur d'être obligé de céder plus tard, à la veille de nouvelles élections générales ?

Nous ne pouvons rien espérer d'une assemblée qui émet un suffrage universel, à sans cesse sacrifié la cause de la démocratie aux volontés de l'empereur.

Certes, les intérêts du peuple allemand ne peuvent être compatibles avec cette inépuisable exigence du militarisme à outrance ; pas plus lui que tout autre ne peut éluder son rôle, dans cette folie de dépenses et de mobilisation d'hommes.

La fortune croissante de l'industrie et du commerce allemands est sans doute l'atténuation la meilleure de cette exagération d'armement, mais on peut dire qu'ils auraient trouvé dans l'expansion de la race, un ressort aussi puissant et de plus bénéficiaires destinées.

Enfin, l'outillage d'un tel système doit forcément le conduire à sa perte, les ressources de l'Europe ne sont pas inépuisables, elle se ruine, elle se force.

Le temps est venu pour nous de nous consulter. Des augmentations de l'armée allemande doit-il résulter pour nous, la nécessité de créer de nouveaux bataillons ?

Il nous avertit que nous serons toujours dépassés par le nombre ; il faut nous résoudre à lui opposer autre chose que le nombre. Nous sommes un peuple qui tous les jours aspire et doit aspirer à plus de liberté ; ce serait une faiblesse, si l'individu ne progressait pas à mesure de son conscience. Ce sera une force supérieure, si l'individu se pénétre mieux de son rôle dans l'Etat et dans l'évolution générale des mondes civilisés. A un Empire, il faut opposer une République ; et des foules armées et dominées par la discipline brutale, il faut opposer une armée d'hommes résolus à défendre leurs droits et l'idée du droit.

Le Royaume de Hollande

A propos de la majorité de la reine de Hollande. — Le royaume de Hollande ; ses richesses coloniales et sa puissance. — Les institutions politiques et le Parlement hollandais. — Un pays qui a deux capitales. — Les Etats Généraux.

Dans trois jours, c'est-à-dire le 31 août, la reine de Hollande, Wilhelmine de Nassau, atteindra sa majorité, l'âge de dix-huit ans. En vertu de la Constitution hollandaise, la reine Wilhelmine sera déclarée apte à gouverner à partir de ce moment, et la régence lui remettra tous les pouvoirs.

La Hollande étant au premier rang de l'Etat par suite de ce changement de souveraineté, je vais renseigner vos lecteurs sur ce royaume, dont la population nationale atteint pas cinq millions d'habitants, mais dont le domaine colonial dépasse trente-deux millions d'habitants. Il ne faut pas oublier, non plus, que la Hollande est une puissance maritime considérable, que sa marine marchande est dans un état des plus florissants, et qu'Amsterdam, sa capitale, est une des plus belles et des plus curieuses villes de l'Europe.

L'un de vos correspondants examinait, l'autre jour, les conséquences du mariage de la reine Wilhelmine. Je me bornerai, aujourd'hui, à renseigner vos lecteurs sur la Hollande et ses institutions.

Le pays et ses richesses. — La Hollande forme, depuis 1814, une monarchie constitutionnelle héréditaire. Jusqu'en 1830, la Belgique avait appartenu à la Hollande, mais à la suite de la Révolution française de juillet 1830, les Belges obtinrent leur indépendance et formèrent une nation autonome, grâce à l'intervention de la France.

La Hollande possède une population de 4 millions 800,000 habitants, dont plus d'un tiers est catholique. Les deux autres tiers sont protestants hollandais.

Le domaine colonial de la Hollande est extrêmement riche et constitue la principale puissance de ce petit royaume. L'empire colonial hollandais comprend Java, Madoura, Sumatra, les îles Célèbes, l'île de Bornéo, la Nouvelle-Guinée, Bali, Curaçao et Surinam. Il comporte un territoire de 2 millions 600,000 kilomètres carrés ou habitant 32 millions 784,000 individus.

L'armée hollandaise comprend 20,000 hommes en temps de paix avec 2050 officiers et employés militaires. En temps de guerre, ces forces peuvent atteindre le chiffre de 150,000 hommes. Quant à la marine de guerre, elle ne possède pas moins de 140 bâtiments, parmi lesquels huit grands cuirassés et quinze monitors cuirassés.

Au dix-septième siècle, la marine militaire de la Hollande était la première de l'Europe, tout au moins par la valeur de son état-major. Elle comptait alors de véritables hommes de génie, tels que les amiraux Ruyter, Tromp, etc.

La Constitution hollandaise remonte à 1814, époque à laquelle la Hollande, qui nous avait appartenu pendant dix ans, cessa d'être française. La Constitution a été légèrement modifiée en 1887.

La maison souveraine de Hollande est la maison de Nassau. En vertu de la Constitution, les femmes sont aptes à régner, à défaut d'héritier mâle. La majorité de souverains est déclarée à dix-huit ans. Jusqu'à ce que le royaume est gouverné par une régence.

La reine Wilhelmine, qui va être couronnée dans trois jours, est la fille du feu roi Guillaume III. La régence a été exercée par sa mère, la reine Emma, née princesse Waldeck-Pirmonit.

Le Parlement hollandais porte le nom d'Etats-Généraux. Il se compose d'une Chambre des notables et d'une Chambre de représentants.

Les notables sont au nombre de 50. Ils sont élus pour deux ans par les membres des conseils provinciaux, qui ont à peu près l'importance de nos conseils généraux de département. Les représentants sont au nombre de 100. Ils sont élus pour quatre ans par le suffrage direct.

La reine régit et ne gouverne pas. Tous ses actes doivent être contresignés par un ministre. Dans certaines circonstances graves, elle peut dissoudre la Chambre des représentants, à condition d'être autorisée par la Chambre des notables, et que de nouvelles élections aient lieu moins de six mois après la dissolution. La reine reçoit une liste civile annuelle de 25,000 florins de Hollande, c'est-à-dire 4 million 250,000 fr. La reine a la jouissance de deux palais royaux de La Haye et d'Amsterdam.

Amsterdam, grand port de 450,000 habitants, est la capitale de la Hollande. Mais la résidence officielle de la reine, des ministres, du Parlement et des ambassadeurs se trouve à La Haye, ville tout à fait française par la langue et les mœurs.

Les Miettes de la Science

Quelques falsifications. — Le café de toutes les couleurs. — Le sucre qui ne s'écume pas. — Les colporteurs apéritifs sans quinquina. — Filtrons notre eau.

Il y a longtemps que nous n'avons parlé des falsifications et des falsificateurs. Veillons-y plutôt revenons-y, puisqu'aussi bien nous avons déjà traité la question plusieurs fois. Il est toujours intéressant de savoir comment se font les fraudes.

Le produit le plus falsifié est peut-être le café. La coloration artificielle du café est obtenue par de nombreux moyens qui font le plus grand honneur à l'imagination de leurs inventeurs, mais qui sont certainement moins appréciés des amateurs de moka que des amateurs de peinture.

Les couleurs varient naturellement selon la couleur primitive du café à « habiller » ; c'est-à-dire à recouvrir d'une couche de matière colorante. Cet « habillage » se fait en plaçant les grains de café dans un appareil animé d'un mouvement de rotation. La couleur en question sous forme de poudre impalpable s'attache pendant le mouvement à la surface de chaque grain.

Les couleurs noires sont : le graphite, le charbon de tilleul, le noir animal, la saie ; les vertes sont : l'outremer, la laque de vert malachite ; les bleues, le bleu de Berlin, l'outremer, les laques de diverses couleurs d'aniline ; le tannate de fer ; les jaunes, le tannate de plomb, l'ocre jaune, le

raie, comme en un reliquaire sacré, le parfum des vertus de Germaine, l'exemple du bien qu'elle avait fait.

— La, elle adorait le souvenir de la douce martyre, elle la remerciait du mari que sa seule volonté avait donné à la jeune femme, et, en pensant à son ardent amour qui avait entouré sa jeunesse abandonnée d'une si puissante égide, elle enseignait à ses enfants à prononcer et à bénir le nom de Germaine !

Mais le lendemain matin, au réveil, la disposition d'esprit de la comtesse de Linères changea subitement.

A côté de sa chambre, des sanglots profonds se faisaient entendre, arrivant jusqu'à elle, l'arrachant au sommeil plein de rêves doux qui était le sien depuis la veille.

— On pleurait tout près ?... Qui donc ?... Encore à moitié endormie, elle ne s'en rendait pas compte.

— C'était Germaine, dont, toute la nuit, elle avait vu les ailes d'ange étendues au chevet de son lit, qui pleuraient sur elle ?

— Sur elle, Bérenère ? Pourquoi alors ?... Dans cette angoisse, son esprit s'élevait peu à peu, gardant le trouble inconscient et douloureux du rêve, moitié réalité qui venait de la hauteur.

A côté les sanglots redoublaient. (A suivre)

FEUILLETON DU « PETIT MERIDIONAL. »

— 65 —

PAUVRE PETITE!

PAR Paul d'AGREMONT

TROISIÈME PARTIE

AMOUR ET HAINE

III
La fuite

— Ne pas me plaire ton service ! pauvre vieux serviteur qui m'est si dévoué ! fit-elle en tendant sa main au vieillard !

Ah ! le serais bien difficile, s'il en était ainsi ! Non, non, je te suis au contraire profondément reconnaissante des soins et de l'affection dont tu m'entoures. Seulement, il est des circonstances dans la vie où l'on n'est pas toujours libre de faire ce que l'on désire.

ennuis que pourrait lui occasionner un bavardage ou une légèreté du vieillard avec ses camarades de la rue Brabant-Jouy.

Elle refoula ses sentiments au dedans d'elle-même, et, souriant au vieux serviteur :

— Non, dit-elle, mais on ne sait pas ce qui peut survenir et je t'enais à te dire, puisque l'occasion s'en est présentée à quel point ton dévouement et ta fidélité m'ont touchée.

Ainsi que l'eût pu faire une jeune reine, elle éleva lentement sa belle main fine et blanche vers le visage du vieillard.

Celui-ci comprit la faveur qui lui était accordée, et appuya ses lèvres sur la main de la jeune femme, avec la même adoration respectueuse qu'il avait mise un fervent à baiser une relique sainte.

Il s'éloigna en proie à un certain attendrissement, ne comprenant pas l'expansion subite de Bérenère d'ordinaire si réservée dans sa froideur douce, mais toujours un peu hautaine.

M n'y avait pas une demi-heure qu'il était parti pour Paris que la jeune femme appela Charlotte.

— Vite, lui ordonna-t-elle, dépêche-toi.

J'ai oublié de dire à Baptiste d'aller chez ma couturière chercher ma robe de chambre en flanelle blanche. Tu vas courir à Paris et réparer cet oubli.

La femme de chambre ouvrit des yeux énormes.

— Et pendant ce temps, demanda-t-

CHOCOLAT LA FAVEUR

Illustré VICTOR HUGO Illustré 3.000 gravures DEUX ANS de CREDIT 10.000 Pages

TITRES des OUVRAGES ROMAN, DRAME, POÉSIE

135 francs par mois. Les souscripteurs qui voudront une autre prime que la Bibliothèque pourront choisir deux primes dans la liste des 6 Primes désignées ci-dessous.

LE GUIDE EN CHEMIN DE FER Les droits du voyageur et de l'exploitant

Fêtes aux Arcènes de Béziers 28 et 29 août 1898 ALBUM DE DÉJANIRE

JULIENNETÉ météorologique DU 28 AOUT

peut malade, M. Marie Inard, à Nice. (Impression de la semaine) Diplôme d'honneur

Section de poésie française. Prix d'honneur offert par le Président du Conseil

Section de roman (nocturne). 1er prix, palme de vermeil, (réservé)

École d'arts et métiers d'Aix Les jeunes gens dont les noms suivent

DEUX SALUTATIONS Bonjour, mon ami; j'espère que vous avez le porte-monnaie bien garni ce matin

TRIBUNE DU TRAVAIL Offres d'emploi A ouvr. tisseurs, chez M. P. F. Lapierre, à Nîmes.

Demandes Représ. sér., actif, référ., dés. représs. mais, vins gros Midi, s. place Marseille.

RENSEIGNEMENTS DIVERS Concours littéraires de Cette Voici la liste des lauréats et des récompenses

Prefecture de l'Hérault, Avis d'adjudication Le préfet de l'Hérault prévient le public que le jeudi 8 septembre

Seul le QUINA ABRIC permet de préparer soi-même à la minute pour 1 fr 25 un litre de VRAI VIN de QUINA

A VENDRE L'hippodrome de Montpellier Situé dans un bon quartier

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ DU « PETIT MÉRIDIONAL »

Huit pages : CINQ Centimes

SOMMAIRE DU N° 14, MIS EN VENTE CHEZ TOUS NOS DÉPOSITAIRES DEPUIS SAMEDI 27 AOUT: Revue de la semaine... X. -- Histoire d'un crime, par R. Guillemain.

Mortel Amour PAR CHARLES MÉROUVEL TROISIÈME PARTIE L'EXPIATION

et qu'enfin ma pauvre enfant, vous devez à l'ami qui vous aime au point d'avoir risqué sa vie en la défendant

plions. Cependant, Rose à la pensée de retourner dans son pays éprouvait une joie d'enfant.

Corbigny. — Encors! dit Rose, avez-vous de la chance! Et moi qui ne vous demande pas de nouvelles des amis!